



Terrebonne, le 6 mai 2010

Monsieur Christian Genest
Propriétaire
Restaurant Sushi Taxi
813, avenue Cartier
Québec (Québec)
G1R2R8

Objet : La publicité «Mange-moi tout cru !»

Monsieur,

Le CALACS La Chrysalide (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) situé à Terrebonne s'adresse à vous, parce que nous savons que vous êtes responsable de la diffusion des publicités de votre compagnie.

Nous sommes très préoccupés par les publicités sexistes dont vous êtes le promoteur. Nous parlons ici de la publicité de « Mange-moi tout cru ! » qui met en valeur une femme. Cette dernière n'a aucun lien avec le produit que vous vendez (poisson) et la publicité sous-entend que c'est cette femme et non le produit que nous devrions manger toute crue. Par cette publicité, nous considérons que vous faites la promotion de stéréotypes sexistes (et sexuels) qui a pour effet de renforcer les rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes.

Nous sommes heurtés par votre publicité et du message qu'elle véhicule. Vous utilisez le corps de la femme, la montrez tel un objet sexuel, et ce, pour vendre votre produit. Cette marchandisation du corps des femmes est une atteinte à l'intégrité et à la dignité des femmes et des filles.

Cette publicité «Mange-moi tout cru!» a pour effet de renforcer les stéréotypes sexuels et sexistes, ce contre quoi, depuis des décennies, les femmes se sont battues et se battent encore. Ces modèles ont des effets néfastes sur les femmes qui sont considérées comme des objets.

Nous aimerions vous rappeler que la société québécoise, ses citoyens et citoyennes adhèrent aux valeurs d'égalité. Par respect pour la dignité humaine et l'espace public non sexiste dans lequel doit évoluer notre société, nous vous demandons de retirer cette publicité : «Mange-moi tout cru!».



Signature

c. c. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
Normes canadiennes de la publicité (NCP)
Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS)